

# CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby  
FLANDRES (3012Z)  
PLACE CADET ROUSSELLE  
BP 70017  
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX  
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

## FEUILLE DE MATCH

Date de la  
rencontre

13.7.31

Club organisateur

RC THIERS

Division ou  
catégorie

4ème

Poule

Tél. :

## COMPOSITION DES EQUIPES

**OBLIGATION** d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1<sup>ère</sup> ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe :	(1) Couleur de licence			B	Equipe :	(1) Couleur de licence				
		N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	BJ	B				
	① PINGRET ✓	1987 05 1933236	X								
	② CARLIER ✓	1991 08 1636773	X								
	③ CARLIER ✓	1976 10 04 5114	X								
	4 BOURDON ✓	1989 03 1607854	X								
	5 DELHAYE ✓	1988 02 1389058	X								
	6 CAZIER ✓	1988 07 1633116	X								
	7 PRUVOST ✓	1980 05 1401207	X								
	8 COUPER ✓	1980 02 1509785	X								
	9 LECLÈRE ✓	1989 05 1287172	X								
	10 CANCELLIER ✓	1990 11 1137338	X								
	11 RELIGIEUX ✓	1981 01 1066900	X								
	12 QUESTE ✓	1985 01 1090029	X								
	13 COUTANT ✓	1988 01 1108827	X								
	14 BLARY ✓	1985 09 1539306	X								
	15 NOTROUX ✓	1992 05 1160416	X								
	16 LEFEVRE Sylva	1980 10 1679078	X								
	17 LEFEVRE Benj.	1990 01 1737863	X								
	18 MENIER ✓	1986 01 1239522	X								
	19 GOBEAUX ✓	1990 07 1323571	X								
	20										
	21										
	22										
Capitaine	COUPER	N°	8	Total	X						
						Capitaine	ISRAEL	N°	8.	Total	X

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la couleur de sa carte de qualification (O = orange, BJ = blanche/jaune, B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

## QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)		
Soigneur	le Doux	1950 09 178616	Soigneur	MACCUNE	1965 05 1530634
Adjoint-terrain	DUPONT	1964 04 101496	Adjoint-terrain	DESCHAMPS	1990 10 1587611
Médecin *			Médecin *		

\* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

## JUGES DE TOUCHE

Nom : Gobezus	Prénom : E.S.	Nom : DESCHAMPS	Prénom : ANDRE
Tél. :	N° licence : 1990 07 1323571	Tél. :	N° licence : 1990 10 1587611

## DIRIGEANT DÉLÉGUÉ<sup>(2)</sup> AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice : TICNEELT	Nom du dirigeant : TICNEELT	Prénom : Lee	N° de licence : 1954 06 190317
---	-----------------------------	--------------	--------------------------------

## VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : TICNEELT	Prénom : Lee	Nom : GARRE	Prénom : Nicolas
Fonction : Directeur		Fonction : Président	
Signature :	N° licence : 1954 06 190317	Signature :	N° licence : 1977 09 108761

# COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201011

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match



Comité territorial de Rugby  
FLANDRES (3012Z)  
PLACE CADET ROUSSELLE  
BP 70017  
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX  
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

## RAPPORT D'ARBITRE

Date de la rencontre

Club organisateur

Division ou catégorie

Poule

RC Thierache

4ème

Tél. :

Arbitre

NOM

Duvant

Prénom

Eric

Comité

LA

N° licence

199209426572

Tél. :

Licencié capacitaire

Délégué sportif ou directeur de match

Tél. :

Tél. :

A Equipe : RC Thierache

## RÉSULTAT DU MATCH

B Equipe : XV D'Abbeville

Eléments du score	Nbre	Val.	Points	L'équipe	Nbre	Val.	Points
Essai	2	5	10	a battu / a fait match nul avec			
But après essai	2	2	4	l'équipe			
But de pénalité	0	3	0	par	1	4	4
Drop-goal	0	3	0	à	1	5	5
TOTAL		14		TOTAL		5	

\* Bien vérifier l'exactitude du résultat

## EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1<sup>er</sup> carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

## EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée	
				2 <sup>ème</sup> carton jaune dans le même match	Indiscipline
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION			Autres motifs (mettre une croix) - Action ou voies de fait contre un officiel - Jeu dangereux - Brutalité - Infractions verbales et provocations envers l'adversaire - Non respect des obligations de fonction

### MATCH ARRÊTÉ

### BAGARRE(S) GÉNÉRALE(S) \*

### DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS

A la ..... minute

A la ..... et ..... et ..... minute

Avant le match

Equipe(s) à l'origine : .....

Avant ou après le match (barrer la mention inutile)

Pendant le match

Equipe(s) à l'origine : .....

Après le match

### ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal     Heurté \*     Violent \*

\* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s) générale(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

## RÉCLAMATIONS

A Equipe réclamante : .....

B Equipe réclamante : .....

Déposée :  avant le match  après le match

Déposée :  avant le match  après le match

Somme versée (caution) : .....

Somme versée (caution) : .....

## MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A Equipe : .....

B Equipe : .....

Motif : .....

Motif : .....

## VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe : RC Thierache	Arbitre	B	Equipe : ABBEVILLE
Nom : TICHETEL	Prénom : (in)	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)	Nom : Barber	Prénom : Nicolas
Fonction : Directeur		Equipe A : Equipe B :	Fonction : Président	
N° de licence : 185400-222121			N° de licence :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.